

Contrat de ville de l'agglomération de l'agglomération de Vichy

Quartiers concernés	QPV : Les Ailes, Cœur d'Agglo QVA : Champ-du-Bois, Clair-Matin, Le Golf	PRU : Presles NPRU : Presles (dans Cœur d'agglo) (intérêt régional)
Chiffres et éléments clés du diagnostic	<p style="text-align: center;">Les Ailes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 750 habitants ; • - 30 ans : 36% de la population ; • Quartier concerné par un vieillissement et un isolement de sa population âgée ; + 60 ans : 31% de la population ; • 36% de familles monoparentales ; • Revenu médian de 8 600 € ; • Bonne desserte en transports en commun et modes doux, présence de commerces de proximité et d'une zone commerciale, d'équipements ; • Types d'habitats : tours et barres ; des logements rénovés (dont des démolitions) ; • Entre 55 et 75% de part des logements HLM (9,9% sur la communauté d'agglomération) ; • Problématique de vacance des logements HLM ; • Entre 30 à 35% de bénéficiaires du RSA ; • Entre 13 à 20% de part de salariés étrangers ; • Taux d'emploi de 71%. 	<p style="text-align: center;">Cœur d'Agglo</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 780 habitants ; • - 30 ans : 35% de la population ; • Vieillesse et isolement de la population âgée, population + 60 ans : 25% ; 41% des locataires + 60 ans ; • 23% de familles monoparentales ; • Revenu médian de 10 700 € ; • Proximité des grands équipements de l'agglomération, des commerces et des équipements de proximité, mais peu d'activités économiques ; • Nombreux espaces publics mais des dégradations ; • Parc immobilier vieillissant, une partie du quartier en attente d'un PRU ; • Part des logements HLM inférieur à 15% (9,9% VVA) ; • 65% des locataires bénéficient de l'APL ; • Bénéficiaires du RSA : 20 à 25% de la population ; • Part de salariés étrangers : 10 à 16% ; • Taux d'emploi de 64%.
Orientations et actions	<p>Pilier cohésion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réussite éducative et soutien parental ; - Accès aux soins, éducation à la santé et prise en charge de la souffrance psychologique ; - Education à la citoyenneté et renforcement du lien social ; - Prévention de la délinquance et accès au droit ; - Education artistique et accès à la culture ; <p>Pilier cadre de vie et renouvellement urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de logement et mixité sociale ; - Maintien des commerces de proximité et développer les équipements de proximité ; - Réaménager les espaces extérieurs ; - Favoriser la mobilité ; <p>Pilier développement économique et emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le tissu économique et favoriser l'entrepreneuriat ; - Mettre en adéquation besoins des entreprises et compétences - Soutenir l'insertion professionnelle <p>Axe transversal : maîtrise de la langue française</p>	<p>Dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de Réussite Educative (PRE) ; • Projet Educatif Territorial de Cusset ; • Contrat Local de Santé de Vichy ; • Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ; • Convention de Gestion urbaine de proximité (GUP) ;
Gouvernance et pilotage	<ul style="list-style-type: none"> • Signataires : VVA, Vichy, Cusset, Bellerive, Etat, Département, Région, bailleurs sociaux (SEMIV, Allier Habitat, France Loire, Dom'aulim), Pôle Emploi, Mission locale, CAF, ARS, chambres consulaires, Caisse des Dépôts ; • Système de gouvernance : un comité de pilotage > un comité technique > des groupes de travail spécifiques (un par pilier) > une équipe-projet (qui a vocation à animer le contrat de ville) ; • Identification d'opérateurs uniques (par exemple, le Service public de l'emploi de proximité pour les questions relevant du développement économique et de l'emploi). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) dédiée à la mise en œuvre du contrat de ville et de son programme d'action ; • Trois conseils citoyens (deux pour le quartier Cœur d'Agglo), un pour le quartier des Ailes. Conseils composés d'habitants et de représentants d'associations et d'acteurs locaux.